

Communiqué de presse conjoint CREG - Fluxys Belgium

2 décembre 2014

Baisse des tarifs de transport de gaz naturel de 31,5 millions €

A partir du 1er janvier 2015, tous les tarifs des services de transport de gaz naturel diminueront de 7 %. La CREG, le régulateur fédéral de l'énergie, a approuvé la proposition tarifaire de Fluxys Belgium en la matière.

La CREG et Fluxys Belgium ont collaboré étroitement afin d'intégrer notamment les efforts commerciaux et la gestion efficace des coûts par Fluxys ces dernières années dans les tarifs de transport. La baisse des frais de financement exerce également un effet positif sur les tarifs.

La baisse tarifaire de 7 % entre en vigueur le 1^{er} janvier 2015, s'appliquera à tous les tarifs des services de transport et sera nominale par rapport aux tarifs de 2014. Ainsi, la baisse linéaire générale sera répercutée intégralement dans la facturation aux utilisateurs du réseau.

Cette baisse des tarifs réduira un peu plus encore la part des coûts du transport dans le prix du gaz naturel pour le consommateur final. Fluxys Belgium publie sur son site web les nouveaux coûts de transport unitaires indicatifs. Dans le cadre de sa compétence de contrôle, la CREG veille à ce que cette baisse soit intégralement répercutée dans la facture aux consommateurs et entreprises.

Enfin, la baisse des tarifs permettra de renforcer la position du réseau de transport belge en tant que carrefour des flux gaziers internationaux dans le Nord-Ouest de l'Europe. En maintenant des tarifs compétitifs, Fluxys Belgium continuera d'être bien armée pour résister à la concurrence des autres opérateurs en Europe actifs dans le transport international de gaz naturel, et cela renforcera par ailleurs la compétitivité de l'économie belge.

Contacts avec la presse

Fluxys Belgium

Rudy Van Beurden
Tél. : +32 282 72 30
rudy.vanbeurden@fluxys.com

Laurent Remy
Tél. : +32 282 74 50
laurent.remy@fluxys.com

CREG

Annemarie De Vreese
Tél. : +32 2 289 76 90
annemarie.devreese@creg.be

A propos de la CREG

La CREG est le régulateur fédéral du marché de l'électricité et du gaz naturel en Belgique. Outre sa mission de conseil auprès des autorités publiques, la CREG est notamment chargée du contrôle de la transparence et de la concurrence sur le marché de l'électricité et du gaz naturel. D'autre part, la CREG veille à ce que la situation du marché vise l'intérêt général et soit conforme à la politique énergétique générale, tout en tenant compte des intérêts essentiels des consommateurs. Plus d'informations sur www.creg.be.

Communiqué de presse conjoint CREG - Fluxys Belgium

2 décembre 2014

A propos de Fluxys Belgium

Fluxys Belgium est le gestionnaire indépendant de l'infrastructure de transport et de stockage de gaz naturel en Belgique. Via sa filiale Fluxys LNG, l'entreprise est également l'opérateur du terminal de gaz naturel liquéfié (GNL) à Zeebrugge. Fluxys Belgium est une filiale de Fluxys, un groupe indépendant d'infrastructures de transport de gaz naturel établi en Belgique et actif sur le marché européen. Plus d'informations à l'adresse www.fluxys.com/belgium.